

Réunion : Réunion extraordinaire publique de la ville de Belle-Baie

PROCÈS-VERBAL - ADOPTÉ

Date : **27/06/2023**

Heure : **18:30**

Présence :

Présents / présentes :

D. Guitard, Maire
J.-G. Grant, Maire suppléant
R. Arseneau, Conseiller
O. Dilhac, Conseiller
C. Doucet, Conseiller
G. Frenette, Conseiller
M. Larivière, Conseillère
J. Olivier, Conseiller

P. Fongemie, Directeur général
W. St-Laurent, Greffière municipale
M. Courtin, Directrice des Services administratifs et Initiatives corporatives
M.-A. Godin, Directeur des services aux citoyens
R. Doucet, Trésorier

Absents / absentes :

A. Bard-Lavigne, Conseillère
A. Noël, Conseillère

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

2. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

4. PRÉSENTATIONS

4.1. 2e Présentation publique - 707, rue Usine Beresford - Modifications proposées des dispositions du plan municipal et de l'arrêté de zonage

M. Yvon Frenette, représentant de la CSR, département de l'urbanisme fait la présentation de l'objet de rezonage de la propriété située au 707, rue Usine, Beresford.

4.2. Audience d'opposition ou d'appuis concernant les modifications proposées des dispositions du plan municipal et de l'arrêté de zonage pour la propriété située au 707, rue Usine Beresford

La greffière avise les membres présents que les avis requis ont été publiés, pour la propriété située au 707, rue Usine, Beresford comme requise par la Loi sur l'urbanisme, paragraphe 111.

Elle fait la lecture des objections écrites :

- Lettre signée par Julien Boudreau et Marie-Ange Boudreau, Martial Cormier et Jeannine Cormier et 21 citoyens.
- Courriel reçu de Marie-Ange Boudreau.

Le maire invite les membres du public d'exprimer leur opposition ou appui à la modification du plan municipal et l'arrêté de zonage pour la propriété située au 707, rue Usine, Beresford; 3 fois.

Madame Jeannine Cormier, Monsieur Julien Boudreau, Monsieur Martial Cormier et Madame Marie-Ange Boudreau adressent les membres du conseil chacun à son tour pour exprimer leurs oppositions au projet de rezonage.

4.3. Groupe de Hockey Atlantique par Charlie Bourgeois

Monsieur Charles Bourgeois, directeur du groupe Hockey Atlantique, fait une présentation aux membres du conseil. Il fait le point sur les programmes offerts par le groupe.

La demande du groupe fut de prolonger la saison du printemps de 6 à 8 semaines. Il mentionne qu'ils vont garantir une quantité d'heures de glace pour couvrir les frais de fonctionnements.

Ce point sera discuté, par les membres du conseil, à une réunion future.

5. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX PROVISOIRES

5.1. 707, rue Usine Beresford

5.1.1 Arrêté 2023-04-BM - Arrêté visant à modifier l'arrêté 18-2010 intitulé « Arrêté adoptant le plan d'aménagement municipal de la Ville de Beresford »

Proposé par : **R. Arseneau, Conseiller**

Appuyé par : **C. Doucet, Conseiller**

Que l'Arrêté 2023-04-BM - Arrêté visant à modifier l'arrêté 18-2010 intitulé « Arrêté adoptant le plan d'aménagement municipal de la Ville de Beresford » soit passé en première lecture (en entier).

Vote :

Motion adoptée

5.1.2 Arrêté 2023-04-BM - Arrêté visant à modifier l'arrêté 18-2010 intitulé « Arrêté adoptant le plan d'aménagement municipal de la Ville de Beresford »

Proposé par : **G. Frenette, Conseiller**

Appuyé par : **O. Dilhac, Conseiller**

Que l'Arrêté 2023-04-BM - Arrêté visant à modifier l'arrêté 18-2010 intitulé « Arrêté adoptant le plan d'aménagement municipal de la Ville de Beresford » soit passé en deuxième lecture (par titre).

Vote :

Motion adoptée

**5.1.3 Arrêté 2023-04-BZ - Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé
« Arrêté de zonage de la Ville de Beresford »**

Proposé par : **C. Doucet, Conseiller**

Appuyé par : **R. Arseneau, Conseiller**

Que l'Arrêté 2023-04-BZ - Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Beresford » soit passé en première lecture (en entier).

Vote :

Motion adoptée

**5.1.4 Arrêté 2023-04-BZ - Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé
« Arrêté de zonage de la Ville de Beresford »**

Proposé par : **R. Arseneau, Conseiller**

Appuyé par : **G. Frenette, Conseiller**

Que l'Arrêté 2023-04-BZ - Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Beresford » soit passé en deuxième lecture (par titre).

Vote :

Motion adoptée

5.2. 585, rue Principale Beresford

5.2.1 Modification à l'arrêté de zonage – 585, rue Principale, Beresford

Proposé par : **J.-G. Grant, Maire suppléant**

Appuyé par : **M. Larivière, Conseillère**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont été saisis d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par un représentant de la municipalité pour :

Ajouter l'usage « communautaire », aux usages principaux permis dans la zone MX-1 de l'arrêté numéro 25-2010 de la Ville de Beresford, afin de permettre l'agrandissement du bâtiment municipal regroupant les activités communautaires et sociales, telles que les parties de cartes, la danse, le bingo, etc.

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a. Soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage recommandé par le CCRU;
- b. La greffière municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits au paragraphe 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c. L'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 18 août 2023 à la salle municipale de Petit-Rocher, située au 582, rue Principale, Petit-Rocher, N.-B. à 18 h 30.

Vote :

Motion adoptée

5.3. 1082, rue Principale Beresford

5.3.1 Modification à l'arrêté de zonage – 1082, rue Principale, Beresford

Proposé par : **G. Frenette, Conseiller**

Appuyé par : **J. Olivier, Conseiller**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont été saisis d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par Alexandre Lissandro, mandataire au nom de René Chamberlain pour :

Installer des panneaux solaires au sol derrière le lave-auto localisé au 1082, rue Principale, Beresford).

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a. Soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage recommandé par le CCRU;
- b. La greffière municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de donner dans les délais prescrits au paragraphe 111(1), les avis publics conformément aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c. L'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 18 août 2023 à la salle municipale de Petit-Rocher, située au 582, rue Principale Petit-Rocher, N.-B. à 18 h 30.

Vote :

Motion adoptée

5.4. 61, rue L'Anglais, Petit-Rocher

5.4.1 Modification des dispositions de zonage du plan rural – 61, rue l'Anglais, Petit-Rocher (NID 20760740)

Proposé par : **M. Larivière, Conseillère**

Appuyé par : **G. Frenette, Conseiller**

Lors de la réunion du conseil municipal de Belle-Baie tenue le 27 juin 2023, il a été résolu de demander au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme de la Commission de services régionaux Chaleur son avis écrit sur le projet d'arrêté modifiant les dispositions de zonage du plan rural en ce qui concerne le projet suivant :

Construire un agrandissement du bâtiment existant de 12 unités de logement afin d'ajouter 6 unités sur le terrain voisin que le demandeur vient d'acquérir. Ce projet nécessite une modification du plan de zonage afin d'étendre la zone R-3 au terrain visé.

C'est en vertu du paragraphe 110(1) de la Loi sur l'urbanisme que nous vous demandons de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de nous communiquer votre avis écrit dans les 30 jours suivant cette demande.

Vote :

Motion adoptée

5.5. 365, rue Principale, Nigadoo

5.5.1 Modification des dispositions de zonage du plan rural – 365, rue Principale, Nigadoo (NID 20247250)

Proposé par : **J.-G. Grant, Maire suppléant**

Appuyé par : **C. Doucet, Conseiller**

Lors de la réunion du conseil municipal de Belle-Baie tenue le 27 juin 2023, il a été résolu de demander au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme de la Commission de services régionaux Chaleur son avis écrit sur le projet d'arrêté modifiant les dispositions de zonage du plan rural en ce qui concerne le projet suivant :

Faire l'ajout de l'usage commercial « vente de véhicules usagés, motorisés et récréatifs » à l'usage « vente de meuble » présent sur le terrain à l'adresse susmentionnée.

C'est en vertu du paragraphe 110(1) de la Loi sur l'urbanisme que nous vous demandons de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de nous communiquer votre avis écrit dans les 30 jours suivant cette demande.

Vote :

Motion adoptée

5.6. 60, rue Laplante Est, Petit-Rocher

5.6.1 Modification des dispositions de zonage du plan rural – 60 rue Laplante Est, Petit-Rocher (NID 20854311)

Proposé par : **C. Doucet, Conseiller**

Appuyé par : **J. Olivier, Conseiller**

Lors de la réunion du conseil municipal de Belle-Baie tenue le 27 juin 2023, il a été résolu de demander au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme de la Commission de services régionaux Chaleur son avis écrit sur le projet d'arrêté modifiant les dispositions de zonage du plan rural en ce qui concerne le projet suivant :

Construire 6 unités de logement détachées qui seraient louées à l'année, alors que l'arrêté de zonage permet la construction d'un seul bâtiment de 6 unités de logement.

C'est en vertu du paragraphe 110(1) de la Loi sur l'urbanisme que nous vous demandons de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de nous communiquer votre avis écrit dans les 30 jours suivant cette demande.

Vote :

Motion adoptée

5.7. 164 et 216, Kent Lodge Road, Beresford

5.7.1 Modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage – 164 et 216 rue Kent Lodge, Beresford (NIDs 20317285 et 20888194)

Proposé par : **C. Doucet, Conseiller**

Appuyé par : **R. Arseneau, Conseiller**

Lors de la réunion du conseil municipal de Belle-Baie tenue le 27 juin 2023, il a été résolu de demander au Comité consultatif régional en matière d'urbanisme de la Commission de services régionaux Chaleur son avis écrit sur le projet d'arrêté modifiant le plan municipal et l'arrêté de zonage en ce qui concerne le projet suivant :

Modifier l'affectation et le plan de zonage pour les lots susmentionnés afin de permettre la construction de quatre bâtiments d'entrepôts locatifs accessible par une voie d'accès privée.

C'est en vertu du paragraphe 110(1) de la Loi sur l'urbanisme que nous vous demandons de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de nous communiquer votre avis écrit dans les 30 jours suivant cette demande.

Vote :

Motion adoptée

5.8 Modifications proposées à la politique P2023-02 – Politique de tarification

Proposé par : **G. Frenette, Conseiller**

Appuyé par : **C. Doucet, Conseiller**

Que la politique *P2023-02 – Politique de tarification* soit modifiée comme suit :

- Sous la section Loisirs; ajouter les taux pour le Centre Réal-Boudreau, l'aréna de Petit-Rocher; le Sportplexe de Nigadoo; les salles communautaires : Sénateur Joseph Michel Fournier et salle multifonctionnelle Denis-Richard

Il est résolu que les membres du conseil approuvent toutes les modifications susmentionnées à la *politique P2023-02 – Politique de tarification*.

Vote :

Motion adoptée

6. AJOURNEMENT

La séance fut levée à 19 h 28.

X

Daniel Guitard
Maire

X

Wanda St-Laurent
Greffière municipale